

PRIX DE COPPET 2013

DESCRIPTIF

REMISE DU PRIX DE COPPET 2013
MARDI 26 MARS à 20 heures

PRÉAMBULE

Ces deux dernières années, le Forum européen de Coppet a placé son activité sous le thème général de l'ÉMIGRATION et l'IMMIGRATION en 2011 et de l'INTÉGRATION en 2012, de façon à avoir, selon plusieurs approches, une compréhension d'ensemble des questions liées aux flux migratoires qui préoccupent non seulement Coppet et sa région, mais toute la Suisse, et l'Europe entière.

Les trois premières conférences ont abordé les questions générales : une évocation historique en deux volets, de 1848 à la deuxième guerre mondiale, et de l'après-guerre à nos jours, puis une étude sur l'impact démographique de l'immigration en Suisse et ses conséquences sociales, enfin une analyse sur «l'intégration de la population étrangère dans le marché suisse du travail», avec un accent mis sur les statistiques et les questions, y compris la scolarité, concernant la zone lémanique et la Suisse romande.

Le deuxième cycle traite de l'intégration des étrangers (liée dans le canton de Vaud notamment à la prévention du racisme) qui représente des enjeux politiques et sociaux majeurs pour les années à venir ; la première conférence intitulée «L'intégration des immigrés dans un Etat fédéral» a permis de voir les trois niveaux – fédéral, cantonal et communal - de la mise en œuvre de la politique d'intégration , de définir les modalités de la relation entre les immigrés et les institutions d'accueil comme un processus d'échange entre les différents acteurs sociaux par des mesures juridiques obligatoires d'une part et pratiques de l'autre, selon une double postulation : encourager et exiger.

La deuxième conférence a porté sur les mesures cantonales d'intégration grâce aux expériences faites par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers. Le Conseiller d'Etat, Philippe Leuba, définit ainsi ce processus d'échange : «L'intégration suppose, d'une part, que les étrangers démontrent leur volonté de s'intégrer et, d'autre part, que la population suisse fasse preuve d'ouverture à leur égard. Ce processus d'ajustement réciproque doit permettre aux étrangers de participer à la vie économique, sociale et culturelle sur le principe de l'égalité des chances.»

Le metteur en scène colombien, Omar Porras, est venu parler de son parcours migratoire en des termes qui ont donné à «ce processus d'ajustement réciproque» un sens existentiel et vivant : chacun est toujours en train de s'intégrer ; colombien ou suisse, c'est le même combat d'ouverture interculturelle.

La table ronde qui terminait ce cycle de conférences, donna la parole aux Communes, sous l'égide de la cheffe du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers, grâce à des représentants des communes de Nyon, de Vevey et de Vernier (Genève), qui firent part des modalités de leurs actions, des mesures concrètes adoptées, des réalités quotidiennes et donnèrent des exemples de leurs initiatives interpersonnelles et interactives qui permettent d'aboutir parfois, l'humour aidant, à l'inattendu.

Le Prix de Coppet 2013, prenant appui sur les mesures concrètes adoptées dans le cercle des Communes, va précisément porter sur des initiatives collectives ou individuelles pour favoriser le dialogue interculturel, la compréhension mutuelle et les échanges d'activités artistiques, sociales, communautaires ou autres encore.

BUT DU PRIX

Le Forum Européen de Coppet, avec le soutien de la Commune de Coppet, a créé un Prix de Coppet, récompensant une personnalité, un groupe ou une institution dont les travaux ou l'action s'inscrivent dans une dynamique créatrice, entre tradition et innovation.

SUJET DU PRIX 2013

Le Prix de Coppet 2013 est lié au thème **EMIGRATION IMMIGRATION INTÉGRATION**, à la diversité de ses approches, telles qu'elles ont été développées en 2011 et 2012.

Le Bureau du Forum Européen de Coppet sera attentif à tenir compte de propositions concrètes, d'intérêt public et touchant de près la collectivité, qu'elles soient d'ordre culturel, éthique ou social.

CRITÈRES DE CHOIX

Le terrain de recherche est largement ouvert à toute la région valdo-genevoise.

Il s'agit de distinguer ou récompenser une action ou une réussite personnelle ou collective réalisée entre 2010 et 2012 dans le domaine de l'intégration, qui devra :

- Répondre aux différents aspects sociaux, culturels et environnementaux de projets ou réalisations liés à l'intégration,
- Présenter des essais novateurs, ou réalisations originales dans le domaine de l'intégration en Suisse ;
- Avoir une pertinence pour la région ou la Suisse romande.

PROPOSITIONS DE CANDIDATURES

Peuvent présenter des candidatures :

- Les membres actifs de l'Association Forum Européen de Coppet,
- Les conférenciers ayant participé au programme 2011, 2012, membres du Jury exceptés,
- Les Municipalités de Terre Sainte,
- Le bureau du Conseil Régional du district de Nyon.

CANDIDATURES

- Toute candidature au Prix de Coppet doit être présentée au Bureau du Forum européen qui s'assurera qu'elle relève du thème choisi et en respecte le cadre formel.
- Chaque candidature doit être appuyée par une documentation adéquate (présentation de l'institution, CV, budget et bilan, fonctionnement, dossier de presse, bibliographie) qui en justifie le bien-fondé.

Délai de dépôt des candidatures : 25 février 2013 à midi
Les candidatures sont à envoyer à l'adresse du Forum Européen de Coppet :

Bureau du FEC Maison de Ville Case postale 36 CH-1296 Coppet

JURY

Le jury du Prix de Coppet se compose de :

- deux membres du Bureau ou membres associés du Forum Européen de Coppet ;
- trois personnalités intervenues durant l'année écoulée dans le cadre du programme d'activité du Forum et agréées par le Forum.

Le jury décide lui-même de son organisation.

Les membres du Jury ne sont pas habilités à présenter de candidatures.

Les décisions du jury sont prises à la majorité simple et sont incontestables.

Le jury se réserve la possibilité de ne pas attribuer le Prix.

Les dossiers de candidature seront mis à la disposition du Jury dès le 8 mars 2013

Pour plus de détails, voir Règlement du Prix : <http://www.forumcoppet.ch/prix/reglement.pdf>

Le Bureau du Forum Européen de Coppet

Coppet, janvier 2013